



A l'ensemble des licenciés du SELGT

A Lyon, le 10 aout 2021,

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du samedi 28/08/2021

Cher membre du SELGT Basket,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre club qui se tiendra le **samedi 28/08/2021 à 10h30 au gymnase rue Croix BARRET**.

*Suite au décret 2021-1059 du 7 aout 2021, le pass sanitaire est donc obligatoire dans tous les équipements sportifs plein air et couverts (gymnase, salle de sport ...).*

**pass** COVID-19  
**sanitaire**

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du bureau et de l'équipe sportive
- Bilan de l'exercice écoulé.
- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
- Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours.
- Approbation du budget pour l'exercice en cours.
- Élection d'administrateurs / renouvellement du bureau.
- Remarques des membres du club sur la saison écoulée
- Questions diverses.

Les membres du club qui ne peuvent pas assister à l'assemblée générale peuvent s'y faire représenter par un autre membre, à l'aide d'un pouvoir spécial qui devra être présenté en entrant en séance. Pour les personnes présentes, il leur sera demandé à leur arrivée de signer la feuille d'émargement.

Il est rappelé qu'un membre ne peut disposer que de deux pouvoirs au maximum.

Le club organise sur place, pour le repas de midi un barbecue (viande hallal). Les personnes qui souhaiteraient y participer doivent s'inscrire avant le 23/08/2021 à 12h. Une participation de 10€ (formule complète avec boisson non alcoolisée) par personne sera demandée.

Nous vous prions d'agréer, cher membre de notre club, nos salutations distinguées.

Le Président

Romarc NGOUMAPE-CRAIG